

FRANCE3-REGIONS | 29 juin 2018 **france.3**

## LA PIERRE DE BOURGOGNE EST PROTÉGÉE MAINTENANT PAR UN STATUT D'INDICATION GÉOGRAPHIQUE

LA PIERRE DE BOURGOGNE EST PROTÉGÉE MAINTENANT PAR UN STATUT D'INDICATION  
GÉOGRAPHIQUE



*La pierre de Bourgogne, matériau noble exporté mondialement (archives - carrière Lippiello à Essarois) / © FTV*

**Ce vendredi 29 juin, c'est officiel, la pierre de Bourgogne bénéficie d'une Indication Géographique ! L'homologation a été publiée par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) dans le Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle.**

Une indication géographique pour protéger un produit noble Vendredi 29 juin, l'INPI a publié la décision d'homologation au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle et au Journal Officiel de la République Française.

L'obtention de cette Indication Géographique est le résultat d'un travail mené par l'association «Pierre de Bourgogne» et son Conseil d'Administration depuis 2012.

La «pierre de Bourgogne» est désormais protégée par une «indication géographique», label délivré par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), devant le 4e produit manufacturé bénéficiant de cette homologation.

Grâce à l'Indication Géographique, les produits sont mieux protégés, mieux valorisés, les consommateurs ont l'assurance d'acheter des produits en véritable pierre de Bourgogne, fabriqués par des entreprises locales au savoir-faire incontestable, dont le poids économique n'est pas négligeable, particulièrement en zone rurale.

### **La fin de l'usurpation de la marque**

Jusqu'à présent, la Pierre de Bourgogne était une marque déposée. Cette indication géographique est une bonne nouvelle pour la filière.

Guillaume Lippiello, carrier à Essarois dans le Châtillonnais (Côte-d'Or), a déclaré à France 3 Bourgogne, en réaction à cette publication que «cela allait marquer enfin un coup d'arrêt aux pierres reconstituées, bétons, céramiques qui portaient l'appellation Pierre de Bourgogne de façon abusive»

L'usage de cette marque, était, selon lui, «une façon d'utiliser cette reconnaissance à l'international du matériau véritable.»

«La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sera en charge dorénavant de poursuivre les usurpations de cette Indication Géographique»

Pour conclure, dans le cadre de la création du Parc National des forêts de Champagne et de Bourgogne, Guillaume Lippiello espère que «l'obtention de cette IG permettra aux exploitants de carrières d'avoir un accès à la ressource simplifié et moins de freins à la prospection dans l'avenir, grâce à ce label national»

L'indication «Pierre de Bourgogne» couvre l'extraction de cette pierre calcaire sur quatre départements (Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne, Nièvre) ainsi que les produits finis et semi-finis (pavements, dallages, bancs, escaliers, corniches, murs, etc.), a indiqué l'Inpi dans un communiqué.

### **L'association pour promouvoir la marque et les entreprises**

L'Association pierre de Bourgogne, qui regroupe 27 entreprises (carriers, tailleurs de pierre, sculpteurs, poseurs, artisans), se voit déléguer la gestion de l'indication géographique.

L'indication géographique «assure aux consommateurs l'authenticité des produits qu'ils achètent» et «permet aux artisans et entreprises de valoriser leurs produits et de protéger leur savoir-faire», a souligné l'Inpi.

Sa création a été fixée par la loi «consommation» de 2014, qui a étendu l'indication géographique aux produits manufacturés alors qu'auparavant elle ne concernait que les produits agricoles et viticoles.

Avant la pierre de Bourgogne, trois produits manufacturés ont obtenu l'indication géographique: le siège de Liffol (2016), le granit de Bretagne (2017) et la porcelaine de Limoges (2017).

### **La Pierre de Bourgogne en quelques chiffres**

La Pierre de Bourgogne représente 15,8% de la production de pierre calcaire et marbre en France.

- Plus de 85 % de la pierre de Bourgogne extraite est transformée en Bourgogne.
- Le chiffre d'affaire de la filière s'élève à 53 millions d'euros, dont 22% réalisés à l'export.
- 52 000 mètres cubes de blocs bruts sont équarris tous les ans.
- Près de 2 millions de mètres carrés de tranches sont sciées.
- Il existe plus de 80 VARIÉTÉS de Pierre de Bourgogne